

Formation à la sécurité du personnel des entreprises extérieures – ANFAS Niveau 2

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
14H00	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (Plan de prévention, autorisation, permis de travail...)	Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé	Minimum :2 avec 2 corps de métiers différents Maximum : 12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité et les responsabilités civile et pénale
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de coactivité et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection
- Acquérir une culture sécurité

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 4 ans.
Titres et qualités du formateur	Formateur labellisé ANFAS possédant une expérience de terrain en risque industriel
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos. Support d'animation validé par l'ANFAS
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Un certificat de stage nominatif "FORMATION SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES Niveau 2 ANFAS " est délivré au candidat Une carte d'habilitation ANFAS est transmise à l'employeur du stagiaire ayant satisfait au test d'évaluation

Formation théorique - Thèmes conformes au Cahier des Charges ANFAS

1. Introduction

- Présentation du formateur
- Présentation des stagiaires
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation niveau 2 par rapport au niveau 1
- Discussion collective sur les acquis du niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation - Présentation du programme de la formation - Organisation pratique de la formation

2. Contexte et enjeux de la Sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle - Le contexte réglementaire
- La responsabilité pénale - Les acteurs internes et externes de la sécurité

3. Rôle et missions du titulaire d'un certificat Niveau 2

- Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice
- Préparer et organiser le travail
- Communiquer et expliquer aux intervenants les autorisations, documents de travail, modes opératoires...
- Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE
- Etre réactif à tout changement de la situation de travail
- Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

4. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention/protection

- Identifier des risques et moyens de prévention à partir de cas illustrés
- Exposer une méthodologie d'analyse de risques à l'aide d'exemples - Etude de cas

5. Plan de prévention

- Identifier des situations de coactivité et moyens de prévention associés à partir de cas illustrés
- Expliquer l'analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés à l'aide d'exemples
- Etude de cas

6. Conclusion

- Rappeler l'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques ; rappeler son devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être ; rappeler la règle d'or

Evaluation des connaissances - Test de 20 Questions à Choix Multiples

Cette évaluation comprend 20 questions issues de la base de questions France CHIMIE. La note minimale de réussite est de 15/20 dont trois questions éliminatoires.